

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et de des environs

**NESTLE Suisse S.A.
Case postale 352
1800 Vevey - Suisse**

Milon la Chapelle, le 22 Janvier 2007

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les agissements des exploitants des Eaux de la Source du Val Saint-Lambert à SAINT-LAMBERT-DES-BOIS qui réalisent actuellement, en votre nom, des travaux d'extension du site de l'usine.

Je vous rappelle que l'exploitation de la Source de Saint-Lambert se situe en plein cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, dans le site classé de la Vallée de Port Royal, et à proximité d'un bâtiment classé Monument Historique.

Or, les travaux de terrassement destinés à l'extension de l'usine actuelle se déroulent sans autorisation, ni déclaration préalable, sans aucun souci de préservation de l'environnement ainsi que l'attestent les photos ci-jointes, sans concertation et même, semble-t-il, sans un Maître d'Oeuvre Concepteur d'ouvrage; tout cela, en outre, sans tenir compte des règles du droit français.

Nos interventions auprès des autorités ont permis de faire interrompre les travaux.

Je voulais vous informer de la dégradation de l'image de marque de la Société Nestlé, tant auprès des habitants de la commune de SAINT-LAMBERT-DES-BOIS que des riverains plus ou moins immédiat ; dégradation d'image qui ne manquera pas de s'étendre à toute la région, compte tenu de l'attachement des habitants à leur cadre de vie.

J'en appelle à la référence en tête de votre site Internet «l'environnement, notre capital commun », pour vous demander de mettre tout en œuvre pour le respect d'un site historique et classé.

Je crois qu'il serait bon que des études préalables et globales soient entreprises avant toute action. Celles-ci permettraient vraisemblablement de générer des économies en réussissant l'intégration de votre projet, ce qui est tout à fait possible dans le site à protéger.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Eric Aynaud

P.J.: Photos

association régie par la loi de 1901- siège social: 1, rue de la chapelle - milon la chapelle - 78 470 - yvelines